

Généralités.—La loi minière est favorable au prospecteur; elle n'exige que de faibles honoraires et loyers. Toute personne au-dessus de 18 ans et toute compagnie à fonds social peuvent obtenir un certificat de mineur libre, sur paiement d'un honoraire de \$5 par année pour un individu, tandis que la compagnie à fonds social doit payer de \$50 à \$100, suivant sa capitalisation. Les claims ne doivent pas dépasser un carré de 1,500 pieds d'arête (51·65 acres); il faut dépenser \$500 en travaux, en dedans de cinq ans, avant d'obtenir la concession, tandis que les droits de surface peuvent être acquis à un prix qui ne dépasse jamais \$5 l'acre.

Section 2.—Résumé de la production générale.

Depuis 1886, la première année sur laquelle le Service Géologique publia un rapport complet de la production minérale, le Canada a fait des progrès constants dans cette industrie. La production per capita était de seulement \$2.23 en 1886; en 1901, cinq ans après les découvertes du Yukon, cette production atteignait \$12.16 per capita. Il y eut ensuite récession de 1902 à 1904. Plus tard, grâce à la découverte de l'argent dans les régions de Cobalt, au développement des mines de cuivre et de nickel dans le district de Sudbury, et à l'ouverture des mines d'or de Porcupine et de Kirkland Lake, en Ontario, et aux améliorations des méthodes métallurgiques qui ont permis la récupération de grandes quantités de plomb et de zinc dans les minerais de la Colombie Britannique, les récentes découvertes et le développement du Québec et du Manitoba, la production per capita s'est élevée à \$31 en 1929; toutefois, en raison de la dépression elle est tombée à \$18.20 en 1932, remontant à \$25.67 en 1934 et à environ \$28.33 en 1935, en commun avec le relèvement général des conditions économiques.

En 1934, année la plus récente sur laquelle l'Institut Impérial possède des données mondiales, le Canada est à la tête de tous les pays dans la production d'amiante, de nickel et de platine; il se classe deuxième dans le zinc et le radium; troisième dans le cuivre, l'or, l'argent et le cobalt; quatrième dans le plomb et dixième dans le charbon. Au cours de cette année, le Canada a contribué approximativement 81 p.c. de la production mondiale de nickel, 69 p.c. de l'amiante, 13 p.c. du cuivre, 12 p.c. du plomb, 11 p.c. de l'or, 10 p.c. du zinc et 9 p.c. de l'argent.

Le rapport préliminaire de la production minérale du Canada, basé sur un relevé spécial par le Bureau et paru le 10 mars 1936, montre que la production minérale du Canada en 1935 est de \$310,162,455 comparativement à \$278,161,590 en 1934. Ceci représente une augmentation de 11·5 p.c. et indique la continuation de l'amélioration commencée en 1933.

La prospection pour nouveaux gîtes d'or et l'exploration et le développement de dépôts connus ont été poussés plus activement dans tout le Canada au cours de 1932-35 plus que jamais auparavant. Ces activités ont été communes tant dans les vieux champs miniers que les nouvelles régions aurifères. Le prix élevé de l'or a stimulé l'étude et l'examen de nouveaux dépôts et de nouvelles zones minéralisées jusqu'ici considérées d'importance économique douteuse. Dans certains des anciens champs des propriétés qui avaient été fermées avant la revaluation de l'or ont été rouvertes et mises en production ou plus amplement explorées quant à leur potentialité. Dans quelques-unes des mines en production le prix élevé du métal a permis une extension très considérable ou une augmentation de minerai payant parce qu'il a été possible d'utiliser du minerai à plus basse teneur d'or, ce qui a grandement augmenté les réserves. Au cours de 1934 des gains notables sont constatés dans la production, comparativement à 1933, de métaux communs et